

Renseignements sur le partenaire

Nom (municipalité ou MRC)	Nom de l'inspecteur	Ind. rég	Numéro de téléphone	Poste
---------------------------	---------------------	----------	---------------------	-------

Adresse du bâtiment à rénover

Numéro	Rue
Municipalité	Code postal

Renseignements sur le propriétaire

Nom (en lettres moulées)	Prénom (en lettres moulées)
Numéro	Rue
Municipalité	Code postal

Note à l'entrepreneur ou au sous-traitant

- Le prix indiqué dans ce document inclut tous les travaux admissibles à exécuter sur le bâtiment afin de pouvoir bénéficier des avantages du programme.
- Si l'entrepreneur décèle d'autres défauts qui ne sont pas mentionnés, il devra, lors de la préparation de son estimation, mentionner les travaux de correction et soumettre un prix d'exécution. Ces mêmes travaux devront être vérifiés et approuvés par le partenaire avant leur réalisation.
- L'entrepreneur est tenu de vérifier sur place toutes les dimensions avant de procéder à son estimation.
- L'entrepreneur doit reconnaître et accepter que ce devis ne contient pas nécessairement une description détaillée et exhaustive des travaux, mais il devra prévoir tous les détails, accessoires et matériaux normalement requis pour constituer un ouvrage fini et complet à chaque division.
- L'entrepreneur devra nettoyer, ramasser et enlever tous les débris résultant des travaux de démolition ou de l'installation de nouveaux matériaux.
- L'entrepreneur s'engage à respecter les lois de l'industrie de la construction, notamment l'exigence selon laquelle il doit posséder une licence en vigueur lui permettant d'exécuter les travaux inscrits au devis.
- L'entrepreneur est tenu de fournir les matériaux et la main-d'oeuvre. Les matériaux doivent être neufs et au moins de qualité standard.
- Comme ce document n'est pas un contrat, il est fortement recommandé à l'entrepreneur et au propriétaire de signer, après acceptation de la demande d'aide par la Société d'habitation du Québec, une entente officielle décrivant en détail les conditions, les travaux admissibles à effectuer et, s'il y a lieu, tous les autres travaux non admissibles au programme.



Initiales du propriétaire :

Soumission

Le prix total pour l'exécution des travaux des divisions suivantes _____
du devis est de _____ \$, y compris les matériaux, la main-d'oeuvre et les taxes.

Période prévue pour les travaux : De

Année	Mois	Jour
-------	------	------

À

Année	Mois	Jour
-------	------	------

Renseignements sur l'entrepreneur

N° de licence RBQ	N° de TVQ	N° de TPS		
Nom de l'entrepreneur (en lettres moulées)	Numéro	Rue		
Municipalité	Code postal	Ind. rég	Numéro de téléphone	Poste
Nom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour